



Concours : CAPLP

Section : Génie Industriel

Option : Matériaux souples

Session 2017

Rapport de jury présenté par :
Norbert PERROT
Président du jury

Sommaire

Résultats statistiques	4
Avant-propos	5
Éléments de correction de l'épreuve « analyse d'un problème technique »	7
Rapport du jury de l'épreuve « analyse d'un problème technique »	12
Éléments de correction de l'épreuve « exploitation pédagogique d'un dossier technique »	14
Rapport du jury de l'épreuve « exploitation pédagogique d'un dossier technique »	19
Exemple de sujet pour l'épreuve de « mise en situation professionnelle » - option Vêtements	22
Exemple de sujet pour l'épreuve de « mise en situation professionnelle » - option maroquinerie	32
Rapport du jury de l'épreuve « mise en situation professionnelle »	40
Rapport du jury de l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier	45
Rapport sur la transmission des valeurs et principes de la République	51

Les épreuves d'admission se sont déroulées au lycée Léonard de Vinci à Nantes du 7 au 10 juin 2017 et au lycée Jean Monnet de Juvisy-sur-Orge le 8 juin 2017 dans de très bonnes conditions. Les membres du jury adressent de vifs remerciements aux proviseurs de ces deux lycées ainsi qu'à leurs collaborateurs pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.

Résultats statistiques

Inscrits	Nombre de postes	Présents à la 1 ^{re} épreuve d'admissibilité	Présents à la 2 ^e épreuve d'admissibilité	Admissibles	Présents aux deux épreuves d'admission	Admis
83*	34	44	45**	28***	26****	20*****

* : dont 5 candidats en maroquinerie et 2 en chaussure.

** : dont 2 candidats en maroquinerie et 1 en chaussure.

*** : dont 2 candidats en maroquinerie.

**** : dont 1 candidat en maroquinerie.

***** : dont 1 candidat en maroquinerie.

Moyenne obtenue par le premier candidat admissible	17,15
Moyenne obtenue par le dernier candidat admissible	7,50
Moyenne obtenue par le premier candidat admis	17,3
Moyenne obtenue par le dernier candidat admis	8,2

Avant-propos

Pour cette session, il a été impossible de pourvoir toutes les places (trente-quatre), dans la mesure où seulement quarante-quatre candidats, dont deux de l'option Maroquinerie et un de l'option Chaussure, étaient présents aux deux épreuves d'admissibilité.

Ce rapport de jury est dans la continuité de ceux des sessions précédentes.

La première épreuve d'admissibilité était classique. Les résultats obtenus ne correspondent pas tout à fait aux attentes du jury. La deuxième était consacrée entièrement à la validation des compétences pédagogiques. Les résultats obtenus sont plutôt encourageants pour cette session, mais les candidats doivent, lors de leur préparation, réfléchir à des organisations pédagogiques liées aux compétences à faire acquérir aux élèves. Ces organisations doivent être découpées en séquences, elles-mêmes divisées en séances. Pour chaque séance, la réflexion doit porter sur les prérequis nécessaires, les objectifs à atteindre, les activités à mettre en œuvre et la synthèse de ce que doit retenir l'élève et de ce qu'il doit être capable de faire. L'évaluation, la remédiation, la différenciation pédagogique, l'accompagnement personnalisé, les relations avec les disciplines de l'enseignement général sont des thèmes qui doivent impérativement être intégrés dans la préparation des futurs candidats. Ceux-ci doivent aussi prendre en compte l'évolution des diplômes et de leurs finalités, et en particulier celle du baccalauréat professionnel métiers de la mode – vêtements.

L'évaluation de cette épreuve est basée sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1^{er} juillet 2013 publié au JORF du 18 juillet 2013 et au BOEN du 25 juillet 2013).

Les deux épreuves d'admission, dont le coefficient total est le double de celui des épreuves d'admissibilité, ont eu une influence non négligeable sur le classement. J'invite les candidats et leurs formateurs à lire avec application les rapports de ces deux épreuves afin de bien appréhender les compétences qu'elles évaluent. **La préparation à ces deux épreuves doit être commencée dès l'inscription au concours.** Proposer une séquence pédagogique à partir d'activités expérimentales ne s'improvise pas et nécessite une préparation rigoureuse.

L'élaboration du dossier pour la deuxième épreuve d'admission impose de prendre contact avec une entreprise afin de trouver un support innovant qui permet un transfert de technologie de l'entreprise vers l'Éducation Nationale. Trop de candidats élaborent leur dossier à partir d'un produit qu'ils ont conçu ou acheté. Cela ne correspond pas à l'esprit de cette épreuve. J'invite les futurs candidats à ne pas attendre les résultats de l'admissibilité pour commencer la préparation du dossier.

Les candidats ne sont pas autorisés durant cette épreuve à apporter des supports matériels (produits, échantillons, maquettes didactiques...) S'ils existent, ces éléments pourront être mis en valeur à travers les documents présentés.

Pour cette session, la moyenne dans l'épreuve de dossier est très inférieure à celle de l'épreuve de mise en situation professionnelle. C'est surprenant, cela prouve que les candidats ne prennent pas en compte les recommandations du jury et ne préparent pas suffisamment cette épreuve.

D'une manière générale, le jury a la nette conviction que les candidats qui enseignent actuellement n'ont pas toujours fait les efforts nécessaires pour préparer ce concours et se reposent sur leur vécu sans s'approprier les organisations en place en première et terminale professionnelle, contrairement à ceux qui n'ont jamais enseigné auparavant.

Pour la première épreuve d'admission, l'accès à l'Internet, pour des sites accessibles à tous, était autorisé afin de mettre les candidats dans les conditions du métier qu'ils envisagent d'exercer.

La description des épreuves des concours prévoit qu'« *au cours de l'entretien qui suit l'exposé du candidat, la perspective d'analyse de situation professionnelle définie par l'épreuve est élargie à la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République* ».

Le ministère de l'Éducation nationale a demandé à tous les présidents des concours de recrutement « *de veiller à ce que dans ce cadre, les thématiques de la laïcité et de la citoyenneté trouvent toute leur place* » afin « *que l'École soit en mesure, par la formation et le recrutement de nos futurs enseignants, de valider la mission première que lui fixe la Nation, à savoir de transmettre et de faire partager aux élèves les valeurs et principes de la République ainsi que l'ensemble des dispositions de la Charte de la laïcité, portant notamment égale dignité de tous les êtres humains et liberté de conscience de chacun* ».

Cette demande a été prise en compte pour les deux épreuves d'admission. Le comportement des candidats face aux questions du jury, sur ces sujets particulièrement sensibles, a donné globalement satisfaction.

Compte tenu du ratio entre le nombre de candidats présents aux épreuves et le nombre de places, cette session 2017 du CAPLP génie industriel option matériaux souples peut être comparée à un examen. Malheureusement, l'admission n'a pu être prononcée pour les candidats dont les prestations n'ont pas donné la garantie qu'ils étaient aptes à embrasser la carrière de professeur de génie industriel de lycée professionnel dans l'option matériaux souples.

Le jury attend des candidats, dans toutes les épreuves, une expression écrite et orale irréprochable. De même, la réflexion, la cohérence, l'appréciation du niveau des élèves et la précision pédagogique dans les explications sont des qualités précieuses pour un futur enseignant.

Le CAPLP impose de la part des candidats un comportement et une présentation exemplaires. Le jury reste vigilant sur ce dernier aspect et invite les candidats à avoir une tenue adaptée aux circonstances particulières d'un concours de recrutement de cadres de catégorie A de la fonction publique.

Pour conclure cet avant-propos, j'espère sincèrement que ce rapport sera très utile aux futurs candidats du CAPLP génie industriel option matériaux souples.

Norbert PERROT
Président du jury

Éléments de correction de l'épreuve « analyse d'un problème technique »

Partie 1

Cette partie a pour objectif de vérifier les aptitudes du candidat à synthétiser des données techniques et technologiques de définition de produits.

Question 1.

L'organisation de la société laisse apparaître une faible flexibilité des unités de production performantes car adaptées aux contraintes de chacun des produits.
Les technologies paraissent éloignées donc difficiles à interchanger.

	Sous-vêtement	Veste	Body
	Unité 1	Unité 2	Unité 3
Produit technique	Oui	Oui	Oui
	Respirabilité	Étanchéité	Respirabilité
Coupe industrielle	Non	Importante	Moyen
Temps de confection	Peu	Important	Moyen
Variante modèle	Programmation outil	Complexité de montage	Simplicité opératoire
Contrainte	Complexité de la programmation de gradation	Contrôle qualité stricte	
Avantage	Élasticité	Faible élasticité	Confort

Question 2.

Sous vêtement : slip, débardeur, short, tee-shirt, chemise manches longues...

Vêtement de dessus : pantalon, gilet, veste, combinaison, cuissard, natation, cyclisme...

Autres produits piquage : justaucorps, académique, visibilité, communicant, natation...

Question 3.

Les matériaux de maille de haute technologie permettent d'envisager des transferts de mode opératoire non envisageable par le passé.

On peut faire référence à l'actualité des maillots de natation par exemple qui ont des propriétés différentes selon l'orientation, la direction : l'anisotropie (exemple : velours, élasticité différente en chaîne et en trame).

Conséquences structurelles :

- formation du personnel ;
- découpe laser (finition bord cautérisé) ;
- réglage des matériels ;

- contrôle qualité spécifique ;
- adéquation des solutions techniques (finition bord franc # rempli collé) ;
- stratégie de communication.

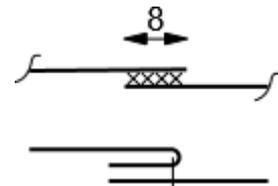
Partie 2

Cette partie a pour objectif de valider l'aptitude du candidat à communiquer techniquement.

Question 4.

Les valeurs d'assemblage surjet consomment une double valeur de couture, l'assemblage par collage se répartit en 1/2 sur chaque pièce.

Le jersey PE/EL 80/20 est préconisé pour ses qualités de souplesse et conforme aux contraintes.



Question 5.

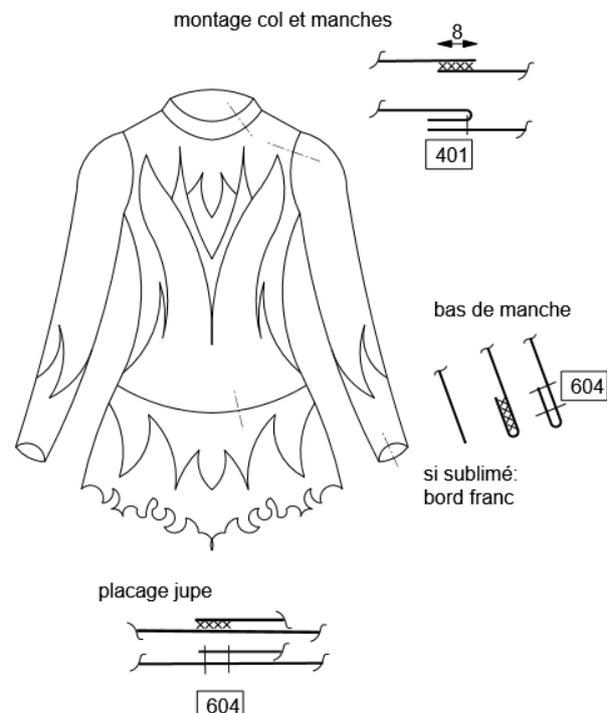
Essais de résistance de couture après lavage

Ajustement des qualités de bande de collage pour améliorer la souplesse des assemblages.

Question 6.

Critères qualités et autres détails techniques :

- sublimer les pièces avant montage ;
- assurer la platitude parfaite des assemblages ;
- porter attention aux réglages machines ;
- soigner les finitions.



Question 7.

Il serait nécessaire d'envisager une stratégie de communication adaptée et de trouver un nom commercial.

« Le body XXX est conçu en matière à haute valeur ajoutée technologique. Fabriqué en France, ses assemblages innovants offrent un confort exceptionnel. Le séchage rapide facilite son entretien et favorise le confort même dans des conditions de sport intenses ».

Partie 3

Cette partie a pour objectif de vérifier les aptitudes à analyser les valeurs économiques d'un produit à partir des méthodes habituelles de calcul des coûts de revient dans une entreprise de vêtement et de mesurer les enjeux économiques.

Question 8.

	Body avec Couture	Body sans couture	
Coût unitaire matières et composants	9,40 €	13,35 €	
Temps gamme en min	48,5	54,00	
Coût min	0,440 €	0,480 €	
Frais de fabrication	21,34 €	25,92 €	
Coût de revient	30,74 €	39,27 €	
Prix de vente industriel HT (par produit)	34,50 €	52,50 €	
Marge unitaire prévisionnelle	3,76 €	13,23 €	Moyenne
Taux de marge prévisionnel	12,23 %	33,69 %	22,96 %

Coefficient multiplicateur	2,0	2,1
Prix de vente TTC distributeur estimé	69,00 €	110,25 €

Commentaire

Nous constatons que les bodys en couture soudée sont plus avantageux pour l'entreprise puisque leur taux de marge est deux fois supérieur à celui des bodys avec couture (33,69 % contre 12,23 %). L'autre point positif concerne les prix des bodys qui respectent les attentes des distributeurs (inférieur à 120 € pour les bodys soudés et 70 € pour les bodys cousus).

On constate que le taux de marge des bodys cousus est plus faible que le taux moyen de référence. Le taux de marge moyen est de 22,96 %. Cette valeur a peu d'intérêt car elle ne prend pas en compte le nombre de produits vendus. La valeur moyenne pondérée sera plus représentative et devrait être en augmentation (voir question 9).

Sur le plan des coûts de revient les produits sont dans le cadre des objectifs de prix de l'entreprise.

Question 9.

Calculer le chiffre d'affaires prévisionnel à partir des prévisions de vente.

	Body avec Couture	Body sans couture	
Prévision commande	2400	600	
Prix de vente industriel HT	34,50 €	52,50 €	
Coût de revient (calculé sur DR2)	0,74 €	39,27 €	Total
CA prévisionnel	82 800,00 €	31 500,00 €	114 300,00 €
Marge prévisionnelle	9 024,00 €	7 938,00 €	16 962,00 €
Coût de revient global	73 776 €	23 562 €	97 338,00 €
		Taux de marge moyen pondéré	17,43 %

CA référence	90 000,00 €
CA prévisionnel nouvelle collection	114 300 €
Taux d'accroissement	127%

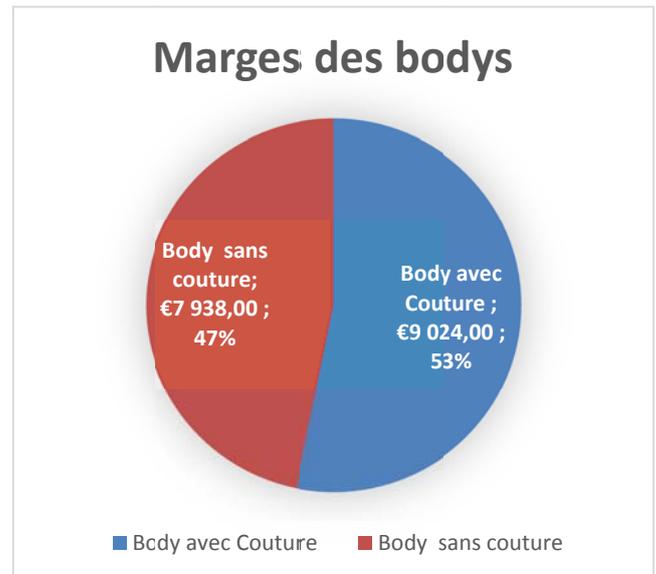
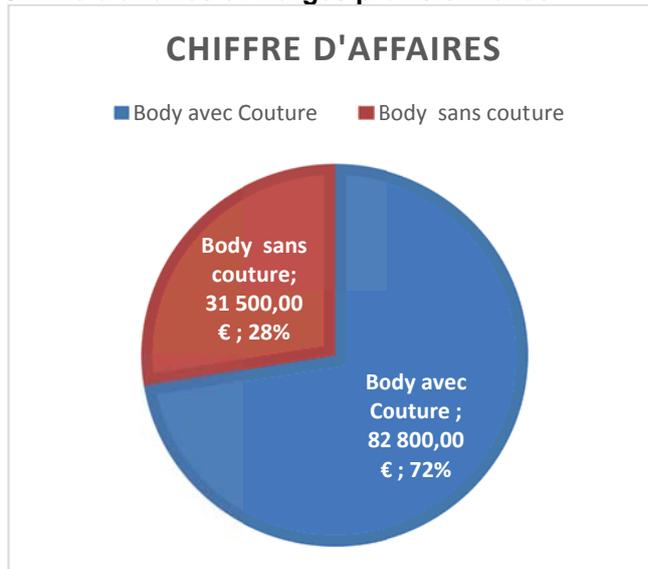
Commentaire

Le chiffre d'affaires de l'entreprise est en augmentation de 27 % (taux d'accroissement de 127 %), à la condition que les prévisions commerciales soient confirmées.

La marge prévisionnelle globale est de 16 962 € avec un taux de marge global de 17,43 %. Cette valeur est prometteuse car elle permet d'augmenter le taux de marge de 2,5 % (15% par rapport au taux de marge de la saison de référence).

Les bodys cousus représentent 72 % des ventes alors qu'ils ne représentent que 53 % des marges de l'entreprise.

Chiffre d'affaires et marges prévisionnelles



Question 10.

L'entreprise en développant cette nouvelle gamme de body en couture soudée semble gagnante sur de nombreux aspects.

Aspect technologique :

- accroissement de la production pour les unités d'assemblage par soudure en développant de nouveaux types de produits ;
- diversification de la technologie sans couture pour de nouveaux types de produits ;
- augmentation de son potentiel créatif pour l'assemblage de nouvelles matières et de nouveaux produits.

Aspect économique :

- l'élargissement de sa gamme de produit qui lui permettra de monter en gamme et de développer sa clientèle ;
- l'augmentation des prévisions commerciales (à confirmer) et donc le développement de ses produits ;
- la démonstration de son savoir-faire et d'asseoir sa réputation auprès de sa clientèle ;
- l'anticipation technologique sur ses concurrents pour capter de nouveaux clients.

Question 11.

Les calculs réalisés sont plutôt encourageant car ils valident clairement l'ambition de l'entreprise d'augmenter les marges par un développement de nouvelles gammes de produits à forte valeur ajoutée. Cela permet de valider également le transfert de technologie des différentes unités de production.

Pour les valider définitivement il conviendra de surveiller les indicateurs qui permettent de garantir les marges de l'entreprise, notamment en s'assurant :

- de la maîtrise des coûts (coût minutes, coût des matières, des temps de fabrication) ;
- du respect des objectifs de vente ;
- de l'évolution de l'offre de produits et des prix de la concurrence ;
- des améliorations réelles des performances des bodys.

Ces choix sont donc pertinents. La réussite commerciale dépendra du succès de cette gamme de produits au niveau des clients lorsque le produit sera disponible en magasin et lorsque le résultat de l'entreprise sera calculé.

Rapport du jury de l'épreuve « analyse d'un problème technique »

1. Présentation du sujet

La thématique choisie concerne les technologies montage de vêtements techniques cousus, montés par collage et tricotés en 3D « sans couture ». La problématique retenue est d'envisager l'éventualité de transfert de technologie d'un body de danse vers une technique de montage par collage.

Pour cela le sujet propose d'analyser les coûts de revient et la stratégie commerciale en vue de proposer ce nouveau produit.

2. Analyse globale des résultats

Ces techniques sont inconnues à la majorité des candidats, reflet d'une compétence importante de maintien du niveau des connaissances dans le domaine des nouvelles technologies.

Certains candidats font preuve d'analyse et de synthèse pour compléter les données du sujet en regard de leur compétence professionnelle certaine.

Le sujet n'est que partiellement traité, sans aucune donnée de réponse pour une partie entière, pour quelques candidats et donne alors de faibles résultats.

3. Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux candidats

Le sujet n'a pas toujours été bien compris dans les perspectives de développement de nouvelles techniques d'assemblage par soudure. Les candidats présentent les informations de manière structurée mais en décrivant ce qui se fait actuellement sans adaptation de cette technologie d'assemblage sans couture. Par exemple, la plupart des vêtements réalisés par cette technique sont des vêtements out-door étanchés de type veste à membrane. Pour le cas des bodys, il ne s'agit pas de cela mais de simplement utiliser une technique d'assemblage par collage, découpe au laser, il peut permettre la solution d'un bord franc par exemple... Les candidats ont toutefois organisé les données dans des tableaux avec plus ou moins de rigueur, se limitent à avantages/inconvénients en proposant parfois des éléments démontrant le professionnalisme pour quelques candidats. La question concernant les informations destinées à l'utilisateur a été largement négligée.

La présentation des solutions techniques n'est pas très professionnelle et comporte peu de commentaire des solutions proposées. La représentation des sections des assemblages est rarement conforme aux usages.

Les synthèses intermédiaires sont superficielles et peu argumentées.

Pour la partie coût de revient, les candidats présentent les démarches de calcul sans beaucoup de réflexion. Le calcul de la marge est souvent oublié et limite la pertinence des commentaires. La méthodologie de calcul de coût est souvent erronée. Ces notions sont mal maîtrisées. Elles sont appliquées sans réflexion pertinente. Souvent le produit est déclaré inintéressant car son coût de revient est plus élevé (alors que la marge dégagée est plus intéressante pour l'entreprise), sans avoir de recul relatif en pourcentage.

Les analyses sont le plus souvent très décevantes et manquent de réflexion.

Pour ce qui concerne la synthèse du sujet, les arguments mis en perspectives sont rarement pertinents à l'exception de quelques candidats.

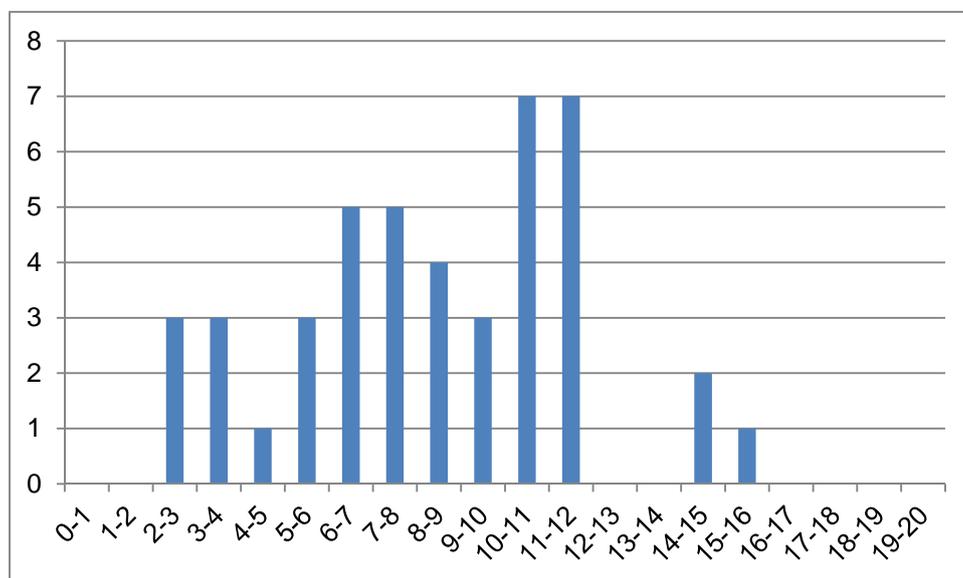
4. Conclusion

Les techniques, sans cesse en mutation, demandent aux techniciens qui candidatent de s'ouvrir et s'informer afin de pouvoir s'appropriier les évolutions des champs professionnels dans lesquels ils évoluent. Les technologies des matériels et des matériaux en constante progression ne doivent pas rester étranger aux futurs enseignants.

5. Résultats

44 copies ont été évaluées pour cette épreuve du CAPLP, la moyenne des notes obtenues est de 8,35, l'écart-type de 3,2 avec :

- 15,8 comme meilleure note ;
- 2,3 comme note la plus basse.



Éléments de correction de l'épreuve « exploitation pédagogique d'un dossier technique »

3.1.

La progression d'apprentissage de la qualité sur le cursus de formation est décomposée en trois phases, correspondant aux trois années de formation (cf DP2) :

- phase de découverte en classe de seconde ;
- phase d'apprentissage en classe de première ;
- phase d'approfondissement en classe de terminale.

La séquence étudiée se déroule au cours du deuxième semestre de la classe de première baccalauréat professionnel. Nous sommes donc sur la phase d'apprentissage qui permet de réinvestir les acquis de la phase de découverte (vu en classe de seconde : les différents grades de qualité, le contrôle en cours de fabrication, les tolérances et qui seront les prérequis nécessaires à la séquence) et de faire un zoom sur la mise en place d'un poste de contrôle et sur l'application d'un système de contrôle qualité d'un produit. Cette séquence permet de viser la compétence C4.32 : participer à l'organisation d'un contrôle qualité d'un produit fini, ainsi qu'au savoir associé S5.1. (cf DP3)

Les objectifs de cette séquence, qui sont de concevoir le poste de contrôle, procéder à l'évaluation d'un lot, appliquer les normes et critères de qualité, identifier les défauts critiques, procéder au contrôle, compléter et utiliser les fiches de contrôle, correspondent bien à cette phase d'apprentissage (cf DP4).

3.2

Exemple donné à titre indicatif et non limitatif.

La mise en situation : une entreprise fait appel à un fournisseur pour la mise en production de sa collection. Elle doit donc s'assurer de la qualité de ses produits finis.

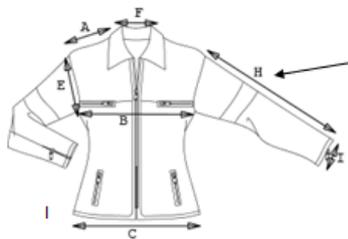
La problématique : comment va-t-on mettre en place une procédure de contrôle de produits finis ?

3.3.

Exemple donné à titre indicatif.

Document réponse DRP1 : document de synthèse proposé à l'élève à l'issue de la séance pédagogique N°3.

1- Décoder le tableau de contrôle des mesures :



A

Lettres correspondant au fléchage sur le dessin

B

Valeurs établies par le service qualité, pour chaque taille. Les mesures sont à respecter.

C

Tolérances établies par le service qualité. Elles sont à respecter.

D

Valeurs mesurées sur l'échantillon contrôlé. Ce sont ces mesures qui permettent de valider ou non le prototype.

	XS	S	M	L	Tol. (cm)	First sample	écart	mesures	
								ok	nc
A	13,7	14,0	14,3	14,8	+/- 0,3	14,2	- 0,2	X	
B	44,5	46,5	48,5	50,5	+/- 1,0	48,0	- 1,5	X	
C	49,0	51,0	53,0	55,0	+/- 1,0	51,0	0	X	
E	21,0	21,5	22,0	22,5	+/- 0,5	21,2	0,3	X	
F	17,0	17,5	18,0	18,5	+/- 0,3	17,0	0,5	X	
H	65,0	66,0	67,0	68,0	+/- 0,7	66,5	- 0,5	X	
I	12,4	12,2	13,0	13,8	+/- 0,5	12,0	0,2	X	

2- Calculer les écarts : valeur imposée - valeur mesurée = écart

3- Valider ou non la mesure du prototype :

si écart < ou = à la tolérance (négative ou positive)

la mesure est conforme

si écart > à la tolérance (négative ou positive)

la mesure est non conforme

comparer

3.4.

Suite à l'évaluation formative, le profil de la classe montre qu'il y a trois groupes qui se dégagent. Plus de la moitié du groupe classe a atteint l'objectif de la séance étudiée « utiliser les fiches de contrôle ». L'autre partie du groupe n'a pas acquis complètement l'objectif parce que les élèves n'ont pas su soit calculer les écarts, soit valider la conformité ou non de la mesure. Il convient donc de mettre en place une séance de remédiation pour ces derniers et un approfondissement pour le premier groupe.

Le groupe d'élèves à qui sera proposé des activités d'approfondissement est celui qui a atteint l'objectif de la séance, soit 9 élèves (65 % de l'effectif classe).

Les groupes d'élèves à qui seront proposé des activités de remédiation sont ceux qui n'ont pas atteint l'objectif de la séance dans sa totalité, soit 6 élèves.

La séance de remédiation/approfondissement demandée est relative à la séquence étudiée qui concerne la qualité. Elle se situe au deuxième semestre de la deuxième année de formation du baccalauréat professionnel métiers de la mode-vêtement.

La séquence se décompose en quatre séances. À l'issue de la séance n°3, une évaluation formative est mise en place et permet de constater que deux profils d'élèves se dissocient :

- des élèves qui n'ont pas acquis la compétence visée. Par conséquent, une séance de remédiation est mise en place afin qu'ils puissent atteindre l'objectif visé ;
- les autres élèves qui ont acquis la compétence feront partie de la séance d'approfondissement afin de compléter leurs connaissances sur la qualité.

Le candidat doit faire apparaître :

- les objectifs de la séance de remédiation/approfondissement qui sont de faire acquérir la compétence C4.32 « participer à l'organisation d'un contrôle qualité d'un produit fini » ;
- les prérequis ;

- les savoirs technologiques associés et à transmettre, comme S5.1 « la conformité du produit au regard des spécifications » ;
- l'organisation et l'enchaînement des activités dans les deux groupes.

Ces activités permettront d'atteindre les objectifs d'apprentissage et de valoriser la motivation des élèves.

La séance débute par un rappel de la problématique industrielle en classe entière puis de la constitution des groupes : remédiation/approfondissement en spécifiant aux élèves la démarche envisagée pour chacun d'entre eux. Elle permet de mettre en place une pédagogie différenciée afin qu'à l'issue de la séance les élèves en difficulté atteignent l'objectif visé et que les autres élèves puissent s'informer sur la notion d'acceptation ou de refus d'un lot lors du contrôle qualité.

Les élèves du groupe de remédiation travailleront de façon individuelle avec un suivi personnalisé de l'enseignant jusqu'à leur réussite.

Les élèves du groupe d'approfondissement travailleront en parallèle du groupe de remédiation et de façon autonome.

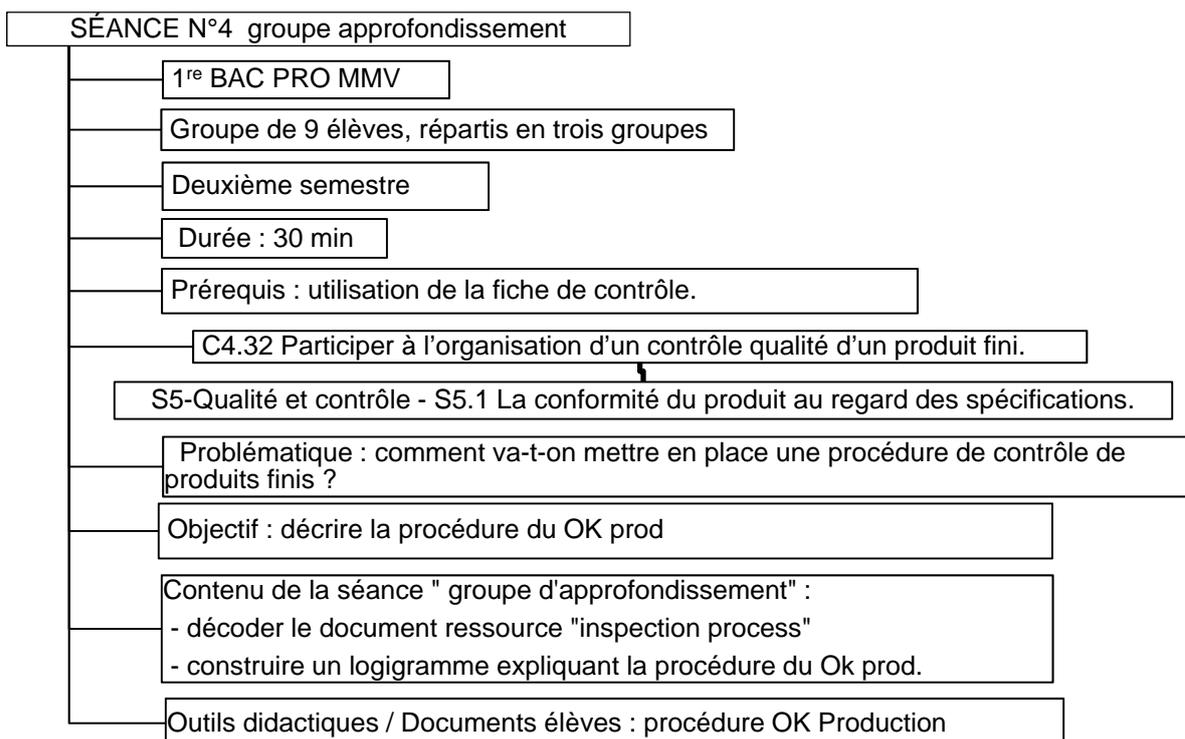
Après le travail en parallèle des deux groupes, le groupe d'approfondissement rendra compte des résultats de leur recherche. Cette mise en commun permettra d'introduire la notion d'acceptation ou de refus d'un lot pour l'ensemble de la classe.

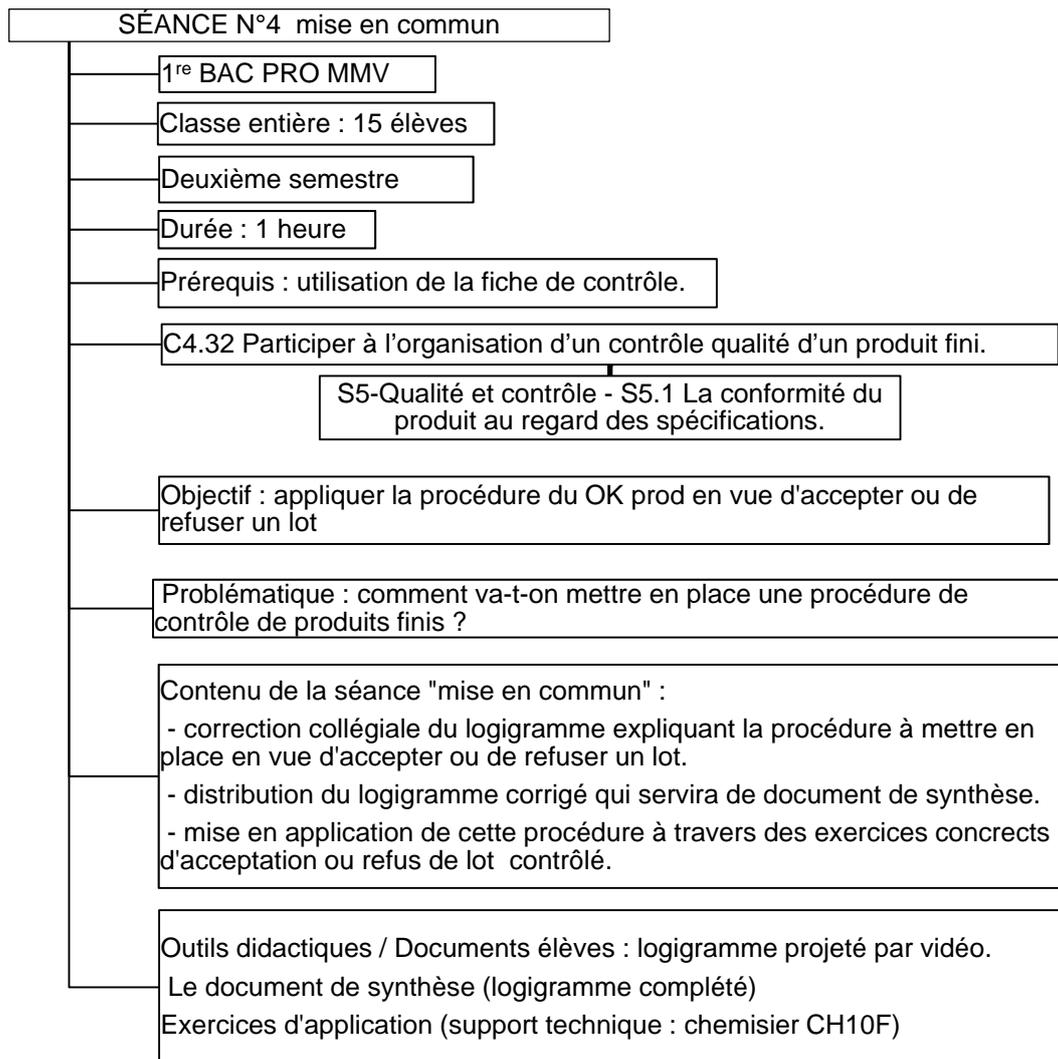
L'ensemble des activités sera mis en œuvre à travers de supports techniques simples (chemisier CH10F).

L'élaboration des différents documents nécessaires aux élèves pour réaliser les activités demandées s'appuieront sur des données de l'entreprise.

Exemples de présentation possible :

FICHE PÉDAGOGIQUE « SÉANCE N°4 : GROUPE REMÉDIATION »		
Classe : 1 ^{re} BAC PRO MMV groupe de 6 élèves Centre d'intérêt : la qualité		Durée : 30 minutes Support : chemisier CH10F (DT1)
SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS		COMPÉTENCES VISÉES
S5-Qualité et contrôle S5.1 La conformité du produit au regard des spécifications		C4.32 Participer à l'organisation d'un contrôle qualité d'un produit fini
PRÉ REQUIS		OBJECTIF TERMINAL
L'utilisation de la fiche de contrôle dimensionnel de la robe Les normes Les critères de qualité Les défauts critiques		L'élève doit être capable de compléter la fiche de contrôle dimensionnel et valider la conformité du chemisier CH10F
OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES		
L'élève doit être capable de décoder la fiche de contrôle dimensionnel L'élève doit être capable de calculer les écarts L'élève doit être capable de valider la conformité ou non des différentes mesures		
Durée	Nature des activités et démarche pédagogique	Outils didactiques/ Documents élèves
30 minutes	Travail individuel avec suivi et explications personnalisés par le professeur. Travail demandé : <ul style="list-style-type: none"> - étudier les documents du chemisier CH10F ; - identifier les différentes mesures : vue à plat/codification du tableau ; - calculer les écarts ; - appliquer les tolérances ; - valider ou non les valeurs en cochant « mesure OK » ou « mesure NC ». 	Document de synthèse remis à la fin de la séance 3. Fiche technique et tableau du contrôle dimensionnel du chemisier CH10F.





3.5. Choisir et Justifier une problématique pour le professeur d'anglais dans le cadre des E.G.L.S.
Exemple donné à titre indicatif et non limitatif.

La mise en situation : une entreprise fait appel à un fournisseur pour la mise en production de sa collection. Elle doit donc s'assurer de la qualité de ses produits finis. Elle a procédé au contrôle de sa production. Des défauts sont constatés.

La problématique : comment va-t-on transmettre cette information au sous-traitant ?

Cette problématique va permettre au professeur d'anglais d'amener ses élèves à rédiger un mail en langue anglaise à l'attention du fournisseur afin de lui stipuler les défauts rencontrés.

Le professeur d'anglais peut également s'appuyer sur la problématique pour mettre en place un jeu de rôle entre les élèves simulant les échanges entre client et fournisseur.

Rapport du jury de l'épreuve « exploitation pédagogique d'un dossier technique »

1. Présentation du sujet

Les candidats doivent mener une réflexion pédagogique nécessaire à l'élaboration d'une séquence de formation relative aux enseignements de spécialité, du baccalauréat professionnel métiers de la mode - vêtements.

La séquence étudiée porte sur la qualité. Elle est positionnée au second semestre, avec la classe de première baccalauréat professionnel. Le sujet s'appuie sur un extrait du dossier technique comportant les caractéristiques techniques du modèle (fiche produit, contrôle dimensionnel) ainsi qu'une procédure d'inspection de contrôle.

Le sujet se décompose en quatre parties :

- la justification des objectifs de la séquence proposée, ainsi que la rédaction d'une mise en situation et d'une problématique permettant d'introduire la séquence ;
- l'élaboration d'un document de synthèse ;
- la description de l'organisation pédagogique de la séance de remédiation / approfondissement après en avoir justifié la nécessité ;
- le choix justifié d'une problématique dans le cadre des Enseignements Généraux Liés à la Spécialité (E.G.L.S.).

2. Analyse globale des résultats

Globalement, les résultats présentent des écarts significatifs entre les copies. Parmi les meilleurs résultats, le jury apprécie la pertinence et la qualité des réponses qui révèlent une compréhension du sujet à traiter et une capacité d'analyse.

Le jury regrette que :

- l'analyse et l'exploitation des documents soient insuffisantes ;
- certaines parties du sujet ne soient pas traitées ;
- les documents pédagogiques soient incomplets et manquent de structuration ;
- les documents ressources du sujet n'aient pas toujours été exploités ;
- la synthèse se soit limitée à un simple résumé d'un déroulement de séance ;
- le contenu de la séance proposée manque d'approfondissement, de maîtrise des savoirs disciplinaires et de leur didactique.

3. Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux candidats

Le jury constate que certains candidats ont éprouvé des difficultés à traiter le sujet et à organiser objectivement leurs réponses. Il tient à préciser qu'un candidat, futur professeur, doit être capable, après une étude détaillée :

- d'analyser la problématique posée ;
- de se positionner dans un contexte en relation avec une situation réelle ;
- de justifier d'une séquence puis d'élaborer une séance de travail pertinente et cohérente ;
- d'exploiter les documents techniques mis à sa disposition ;
- de concevoir des documents techniques pédagogiques pertinents ;
- de différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun ;

- de construire des situations d’enseignement et d’apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé.

Le jury conseille de prendre en considération les informations ci-dessous.

Le justificatif de la séquence doit prendre en compte, non seulement le niveau de classe, la compétence visée, les savoirs associés..., mais également la globalité du cursus c’est-à-dire sur les trois années de formation.

La mise en situation et la problématique doivent s’appuyer sur le métier et être formulées de façon simple et claire.

Le document de synthèse doit être construit de façon claire et pertinente pour une utilisation facile par l’élève ; ce dernier doit, à l’aide de ce document de synthèse, être capable de retrouver les notions importantes et la méthodologie.

La séance de remédiation et/ou approfondissement doit être justifiée grâce au profil de la classe suite à l’évaluation. La séance de remédiation doit permettre aux élèves n’ayant pas atteint l’objectif de revenir dessus, grâce à un scénario pédagogique différent. La séance d’approfondissement permet, quant à elle d’amener les autres élèves vers un approfondissement du thème abordé. Ces deux séances se déroulent conjointement.

Le développement pédagogique de la séance peut être présenté sous forme d’un tableau ou de logigramme reprenant :

- l’objectif de formation, la durée et la nature de l’activité, son positionnement dans la séquence, les prérequis nécessaires, la ou les compétence(s) visée(s), les savoirs associés ;
- la liste et la description détaillée des documents distribués aux élèves ;
- les outils didactiques employés ;
- la démarche pédagogique utilisée et l’organisation de travail au sein de la classe (groupe, binôme, individuel, etc.) ;
- la description du travail demandé à l’élève ;
- les éléments de synthèse permettant à l’élève de structurer de nouvelles connaissances ;
- l’évaluation de l’objectif.

4. Conclusion

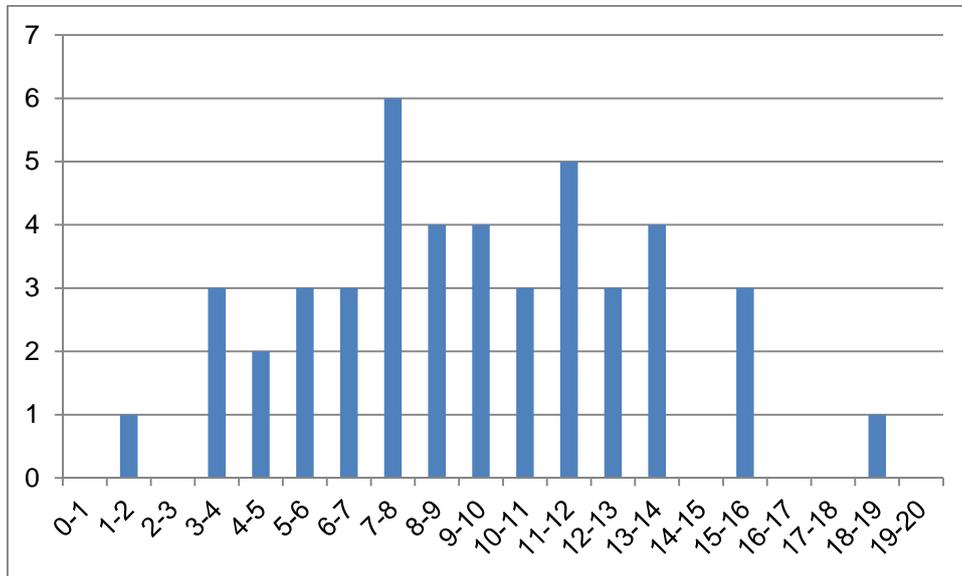
Les candidats doivent présenter une organisation pédagogique structurée, claire, précise, avec une analyse et des arguments pertinents. Ils doivent impérativement préparer l’épreuve dans cet objectif.

Il semble important pour le jury de rappeler aux candidats qu’ils doivent compléter leur formation générale et technologique au regard des sujets des différentes épreuves, en se rapprochant des professeurs de la spécialité en lycée professionnel. Le niveau minimal requis est celui du brevet de technicien supérieur métiers de la mode – vêtements et métiers cuir options mode chaussure et maroquinerie).

5. Résultats

45 copies ont été évaluées pour cette épreuve du CAPLP, la moyenne des notes obtenues est de 9,0, l'écart-type de 3,8 avec :

- 18,5 comme meilleure note ;
- 1,0 comme note la plus basse.



Exemple de sujet pour l'épreuve de « mise en situation professionnelle » – option Vêtements

Présentation globale de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif principal de préparer une exploitation pédagogique directement liée aux activités pratiques. À partir de celles-ci, il s'agit d'élaborer une séquence de formation et d'en extraire une séance se situant dans l'année de terminale du cursus baccalauréat professionnel Métiers de la Mode – option Vêtements. L'objectif pédagogique de la séquence attendue consiste à développer chez les élèves les compétences inscrites dans le référentiel de certification :

- C2.2 Analyser la relation produit, procédés, matériaux
- C2.3 Industrialiser le patronnage d'un modèle

Cette épreuve se déroule en trois parties :

- activités pratiques (quatre heures) ;
- préparation de l'exposé (une heure) ;
- exposé et entretien avec le jury (une heure).

Dans la 1^e partie, les activités pratiques consistent à analyser le cahier des charges d'un produit, à concevoir et à réaliser tout ou partie d'un prototype. Durant cette partie :

- les examinateurs sont amenés à évaluer les candidats sur la démarche méthodologique utilisée et sur l'analyse critique du travail réalisé ;
- les candidats doivent commencer à réfléchir à la séquence pédagogique qu'ils devront présenter dans la 3^e partie de l'épreuve.

Au cours de la 2^e partie, le candidat doit :

- élaborer une séquence de formation en fonction des compétences imposées dans le sujet, extraites du référentiel de certification du diplôme ;
- développer une séance et définir les modalités d'évaluation, en rapport avec les activités pratiques ;
- au cours de cette partie, les examinateurs n'interviennent pas.

L'épreuve se termine par un exposé et un entretien qui permettent au jury d'apprécier et d'évaluer les compétences pédagogiques du candidat, sa maîtrise de la didactique de la discipline, ses aptitudes à la communication, son expression orale, son esprit de synthèse. Ils permettent également de vérifier ses compétences professionnelles et les obligations liées à sa mission de professeur.

1. Première partie – Travaux pratiques d'investigation (quatre heures)

1.1. Mise en situation

La veste actuelle a une coupe simple et tendance dans une matière confortable. Son style blouson est destiné à une jeune clientèle décontractée.

Le bureau d'études de l'entreprise a la consigne de transformer ce modèle en une veste plus longue, évasée, chic et élégante pour une clientèle plus sophistiquée. Pour cela, cette veste sera allongée, élargie, et agrémentée d'empiècements, une poche sera intégrée dans la couture.

1.2. Travail demandé

À l'aide des documents ressources, du matériel et des matières d'œuvre mis à disposition, le candidat doit :

- analyser la demande ;
- proposer une solution technologique pour la poche dans la couture côté, et la justifier ;
- effectuer la transformation de la veste et le patronnage industriel à l'aide des logiciels de CAO ;
- procéder au placement des éléments du côté droit, à l'aide de logiciels de CAO, en respectant la laize du tissu ;
- couper la partie de produit demandée (côté droit) ;
- confectionner la partie de produit, finitions intérieures comprises. Le boutonnage ne doit pas être réalisé.

2. Deuxième partie – Préparation de l'exposé (une heure)

À partir du travail réalisé dans la première partie et à l'aide des documents ressources, le candidat doit :

- élaborer une séquence de formation permettant d'acquérir une ou plusieurs compétences mentionnées ci-dessous ;
 - C2.24 – Proposer ou adapter des solutions technologiques optimales avec les matériaux et les diverses contraintes ;
 - C2.32 – Modifier un patronnage industriel en C A O ;
- justifier le positionnement de cette séquence de formation dans le parcours de formation de l'année de terminale ;
- extraire une séance pédagogique et la développer ;
- définir les modalités d'évaluation de la séquence proposée, en rapport avec les activités pratiques réalisées en début d'épreuve.

La présentation devra se faire à l'aide d'un support numérique.

3. Exposé et entretien avec le jury (une heure)

Le déroulement de la présentation devra mettre en évidence :

- les objectifs de la séquence et leurs relations avec les compétences terminales ;
- les prérequis ;
- les savoirs technologiques associés ;
- les savoirs à transmettre ;
- l'enchaînement des activités de la séquence (chronologie et connaissances nouvelles) ;
- les démarches pédagogiques retenues ;
- les aides pédagogiques utilisées (documents, extraits du dossier technique, vidéo projection, questionnaire...) ;
- le détail d'une séance en précisant plus particulièrement les activités proposées aux élèves ;
- la synthèse de la séquence ;
- l'évaluation des acquis des élèves, et les remédiations éventuelles.

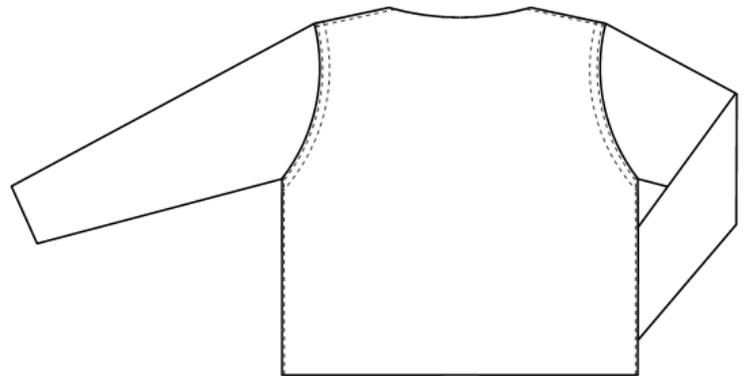
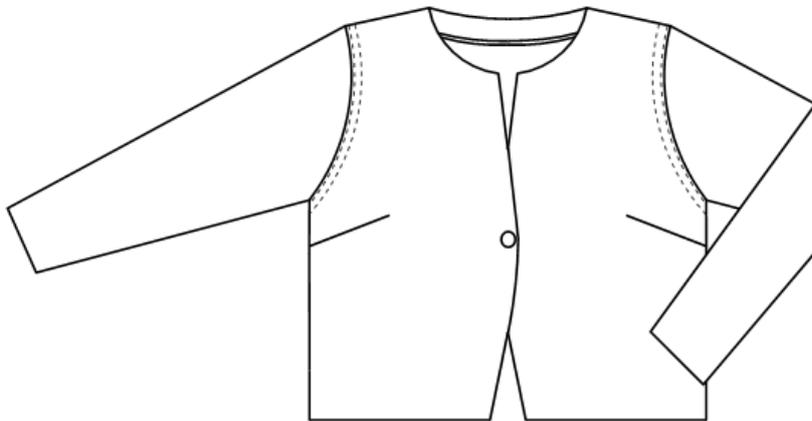
La présentation de la séquence pédagogique et l'entretien permettent au jury d'apprécier les aptitudes de communication, l'expression orale et l'esprit de synthèse du candidat.

Au cours de l'entretien, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation, expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

Sa prestation pourra aussi être mise en perspective par rapport au référentiel de compétences des enseignants publié au BOEN du 25 juillet 2013.

DOCUMENTS RESSOURCES

Extrait du dossier technique du modèle EDIMBOURG



Descriptif :

- veste droite, pinces aux côtés sur le devant ;
- milieu devant fantaisie fermé par un bouton et une boutonnière ;
- encolure terminée par une parementure sur le devant et un enforme sur le dos.

Matières et fournitures

Tissu : Denim.

Composition : 99% Coton 1% Élasthanne.

Laize : 150 cm.

Métrage : 127 cm.

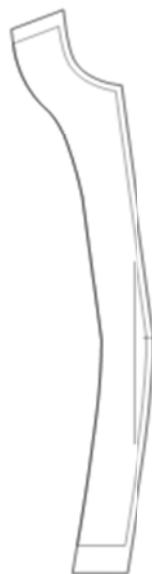
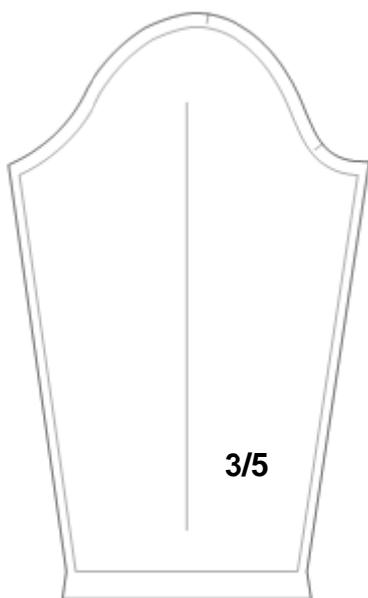
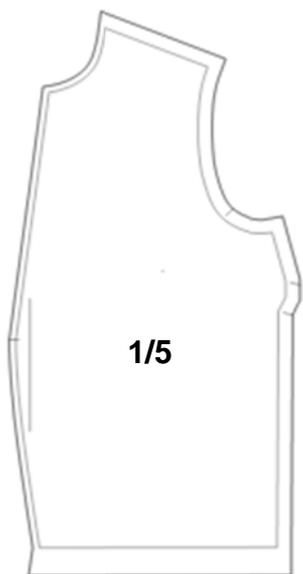
Fil : 100% Polyester.

Bouton : Synthétique 2 trous diam. 16 mm.

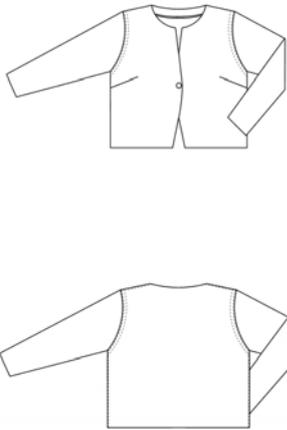
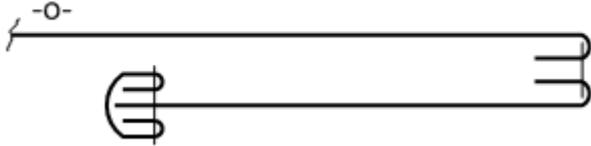
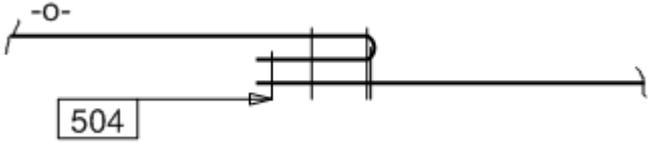
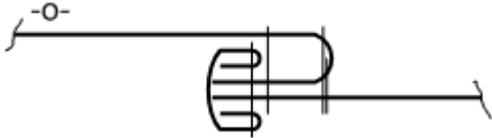
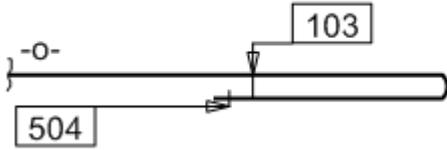
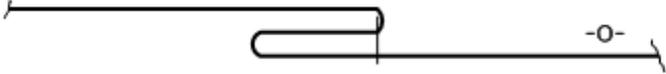
Aiguille machine : n° 90.

Biais : 7 mm fini préformé.

Éléments en réduction / nomenclature

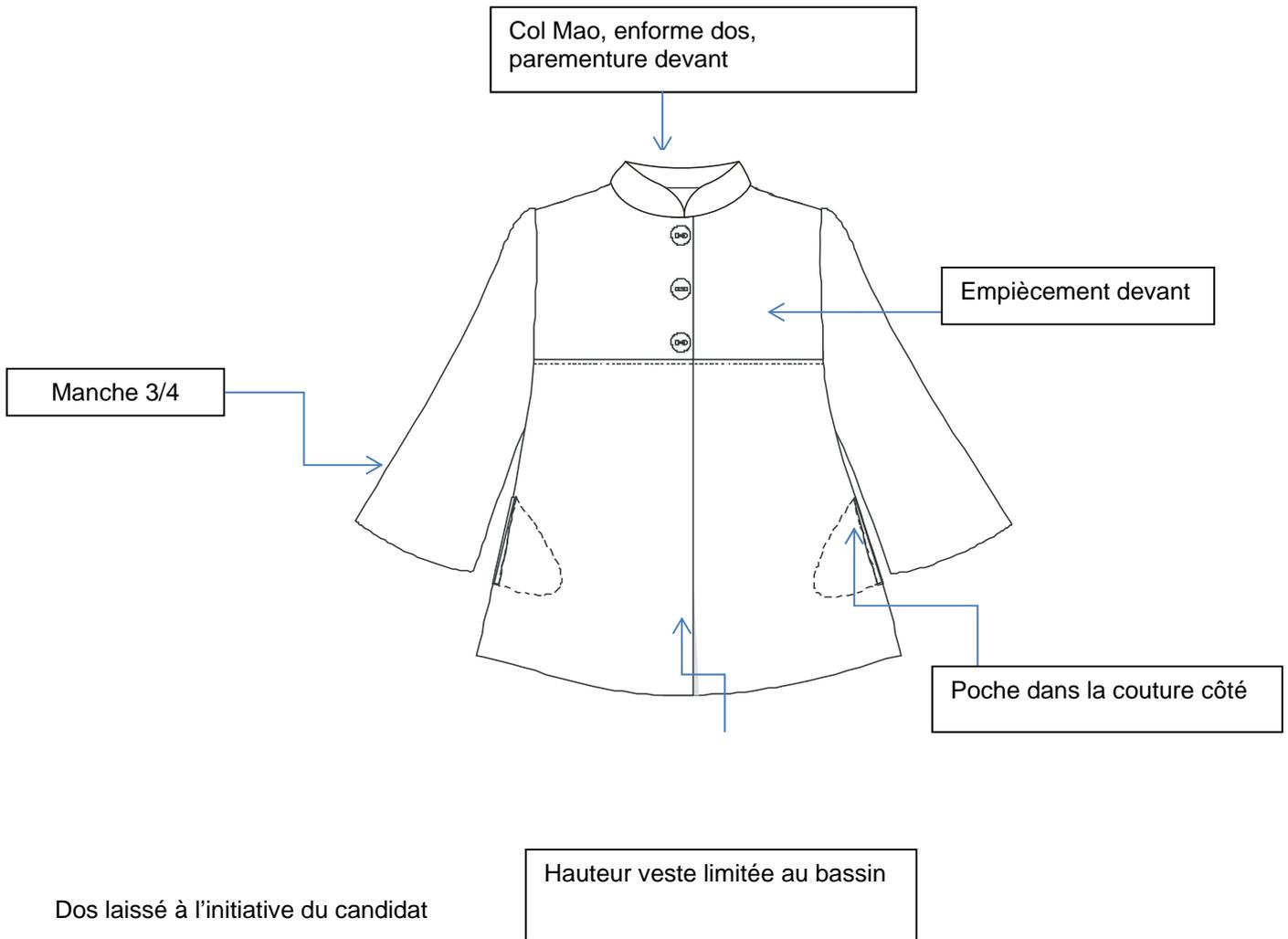


5	1	Enforme dos	ENFDOS	Denim
4	2	Parementure devant	PARDVT	
3	2	Manche longue	MANLON	
2	1	Dos	DOS	
1	2	Devant	DVT	
Rp	Nb	Désignation	Codification	Matière

Croquis	Solutions technologiques de fabrication	
	<p>Encolure Milieu devant</p>	
	<p>Emmanchures</p>	
	<p>Côtés Epaules Dessous manche</p>	
	<p>Bas veste Bas manches</p>	
	<p>Pincés côtés</p>	

Extrait du cahier des charges du modèle BERLIN

Matières et fournitures utilisées



MATÉRIEL À DISPOSITION

Pour la première partie de l'épreuve

Matériels, et matières d'œuvre :

- un poste informatique équipé de logiciels de CAO (transformation, placement, impression) ;
- une piqueuse plate, type de point 301 ;
- une surfileuse-raseuse, type de point 504 ;
- un poste de repassage ;
- 0,80 m de matière d'œuvre en 1,50 m ;
- 0,10 m de thermocollant en 0,90 m.

Une clé USB, contenant les fichiers informatiques :

- EDIMBOURG.mdl ;
- EDIMBOURG.PLT.

Pour la deuxième et la troisième partie de l'épreuve :

- un poste informatique équipé des logiciels de CAO, d'une suite bureautique (traitement texte, tableur, diaporama, accès Internet...), sur lequel est mis à disposition le référentiel « Baccalauréat professionnel Métiers de la mode-Vêtements » ;
- un vidéoprojecteur ;
- la clé USB contenant le dossier et les fichiers ayant permis la réalisation de la première partie de l'épreuve.

Exemple de sujet pour l'épreuve de « mise en situation professionnelle » – option Maroquinerie

Présentation globale de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif principal de préparer une exploitation pédagogique directement liée aux activités pratiques. À partir de celles-ci, il s'agit d'élaborer une séquence de formation et d'en extraire une séance se situant dans l'année de terminale du cursus baccalauréat professionnel métiers du cuir : option Maroquinerie. L'objectif pédagogique de la séquence attendue consiste à développer chez les élèves les compétences inscrites dans le référentiel de certification :

- C 1.2 Participer à la relation « produit – matériaux- procédés » ;
- C 1.4 Réaliser le prototype d'un modèle.

Cette épreuve se déroule en trois parties :

- activités pratiques (quatre heures) ;
- préparation de l'exposé (une heure) ;
- exposé et entretien avec le jury (une heure).

Dans la 1^{re} partie, les activités pratiques consistent à analyser le cahier des charges d'un produit, à concevoir et à réaliser tout ou partie d'un prototype. Durant cette partie :

- les examinateurs sont amenés à évaluer les candidats sur la démarche méthodologique utilisée et sur l'analyse critique du travail réalisé ;
- les candidats doivent commencer à réfléchir à la séquence pédagogique qu'ils devront présenter dans la 3^e partie de l'épreuve.

Au cours de la 2^e partie, le candidat doit :

- élaborer une séquence de formation en fonction des compétences imposées dans le sujet, extraites du référentiel de certification du diplôme ;
- développer une séance et définir les modalités d'évaluation, en rapport avec les activités pratiques.

Au cours de cette partie, les examinateurs n'interviennent pas.

L'épreuve se termine par un exposé et un entretien qui permettent au jury d'apprécier et d'évaluer les compétences pédagogiques du candidat, sa maîtrise de la didactique de la discipline, ses aptitudes à la communication, son expression orale, son esprit de synthèse. Ils permettent également de vérifier ses compétences professionnelles et les obligations liées à sa mission de professeur.

1. Première partie - Travaux pratiques d'investigation (quatre heures)

1.1. Mise en situation

Il s'agit d'étudier un modèle pour répondre à un nouveau cahier des charges.



1.2. Travail demandé

À l'aide des documents ressources, du matériel et des matières d'œuvre mis à disposition, le candidat doit :

- analyser la demande ;
- à partir du patron plan face/dos donné, réaliser manuellement les gabarits nets¹ pour les éléments face/dos, cavour, chape, bandoulière, rabat) ;
- réaliser en CAO les gabarits nets pour les éléments de doublure (face/dos, cavour) ;
- assembler la maquette du sac² sans la doublure et sans l'ensemble chape/bandoulière ;
- réaliser les essais techniques du montage du sac complet (les essais techniques consistent à réaliser des petites parties du produit – avec doublure tissu – permettant de représenter l'ensemble des montages du sac) ;
- à partir de vos essais techniques, représenter sous forme de dessins légendés, les zones de parures du sac³.

¹ gabarit net : gabarit permettant la réalisation et le montage du produit.

² soit : face, dos, cavour, rabat en viledon.

³ dont : indications des épaisseurs de matières, refentes, parures.

2. Deuxième partie - Préparation de l'exposé (une heure)

À partir du travail réalisé dans la première partie et à l'aide des documents ressources, le candidat doit

- élaborer une séquence de formation permettant d'acquérir une ou plusieurs compétences mentionnées ci-dessous
 - C 1.2.1 b – analyser et proposer des solutions esthétiques et techniques ;
 - C 1.4.1 a – effectuer des essais techniques comparatifs (matériaux, accessoires, assemblage...) ;
 - C 1.4.2 c – exécuter la préparation des éléments du produit.

- justifier le positionnement de cette séquence de formation dans le parcours de formation de l'année de terminale ;
- extraire une séance pédagogique et la développer ;
- définir les modalités d'évaluation de la séquence proposée, en rapport avec les activités pratiques en début d'épreuve.

La présentation devra se faire à l'aide d'un support numérique.

3. Exposé et entretien avec le jury (une heure)

Le déroulement de la présentation devra mettre en évidence :

- les objectifs de la séquence et leur relation avec les compétences terminales ;
- les prérequis ;
- les savoirs technologiques associés ;
- les savoirs à transmettre ;
- l'enchaînement des activités de la séquence (chronologie et connaissances nouvelles) ;
- les démarches pédagogiques retenues ;
- les aides pédagogiques utilisées (documents, extraits du dossier technique, vidéo projection, questionnaire...) ;
- le détail d'une séance en précisant plus particulièrement les activités proposées aux élèves ;
- la synthèse de la séquence ;
- l'évaluation des acquis des élèves, et les remédiations éventuelles.

La présentation de la séquence pédagogique et l'entretien permettent au jury d'apprécier les aptitudes de communication, l'expression orale et l'esprit de synthèse du candidat.

Au cours de l'entretien, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation, expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

Sa prestation pourra aussi être mise en perspective par rapport au référentiel de compétences des enseignants publié au BOEN du 25 juillet 2013.

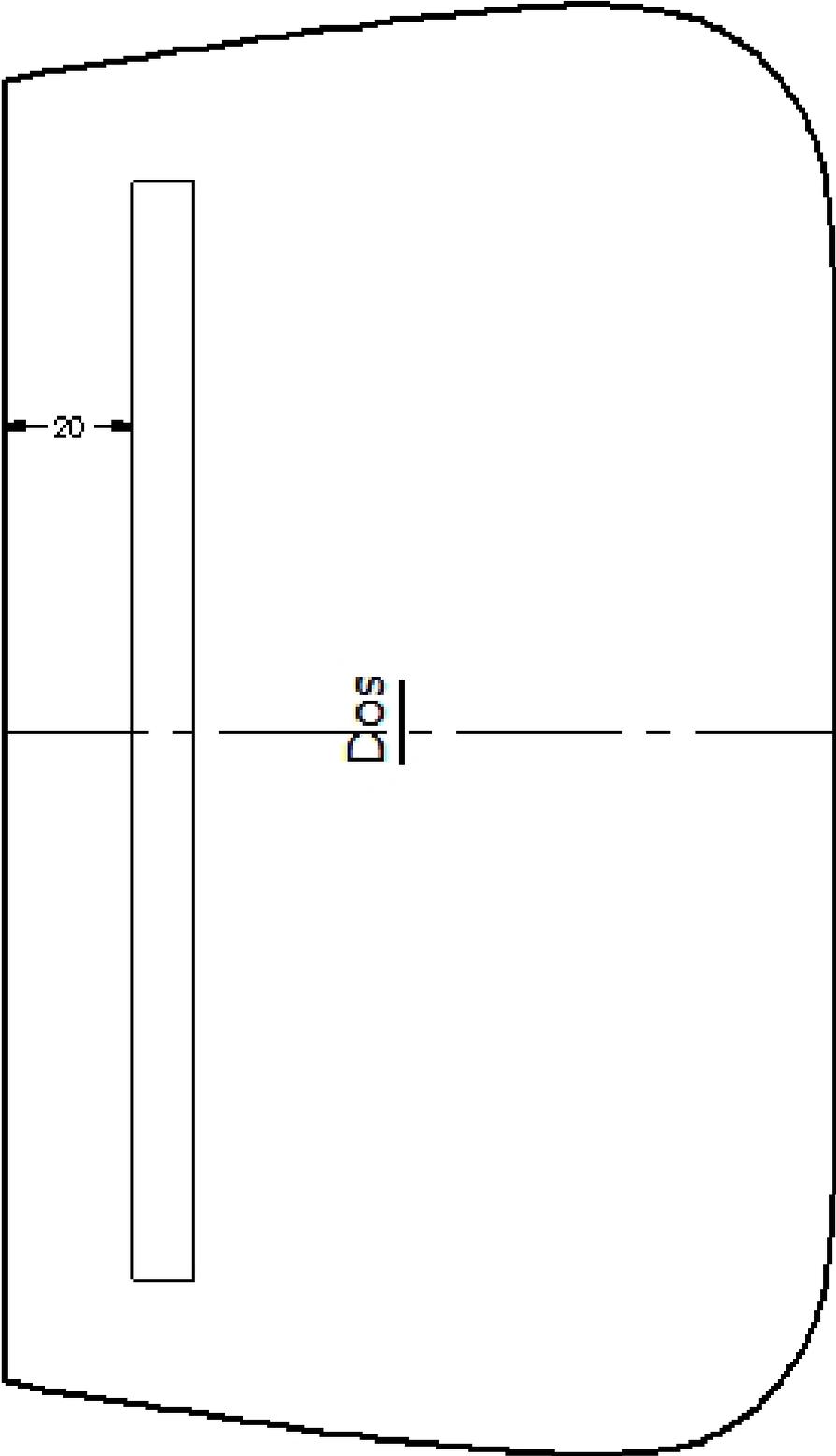
DOCUMENTS RESSOURCES

Extrait des cahiers des charges des modèles

Ancien modèle	Nouveau modèle
	
<p>Descriptif</p> <p>Sac de femme étroit de type pochette haut de gamme en cuir, fermé au moyen d'une fermeture à glissière.</p> <p>Dimensions*</p> <p>face : hauteur 134 mm, largeur 236 mm ; largeur du cavour 60 mm (partie fond) et ouverture du cavour 46 mm (haut du sac).</p> <p>Montage piqué retourné avec liserés pour face, dos, cavour.</p> <p>Port épaule au moyen d'une bandoulière plate - réalisée en trois parties - fixée sur le cavour avec dés ouvrants de 16 mm et chapes (anneaux de 20 mm pour la partie poignée).</p> <p>L'intérieur du sac est doublé en suédine (doublure volante). Le sac comprend une poche plate à l'intérieur et une poche sur le dos extérieur, fermée par une fermeture à glissière de 180 mm.</p> <p>Le haut du sac est fini avec une bordure à cheval.</p>	<p>Modifications à apporter</p> <p>Fermeture par rabat rapporté et top magnétique.</p> <p>Haut du sac contrecollé.</p> <p>Doublure en cuir.</p> <p>Bandoulière plate en un seul élément fixée au moyen de dés ouvrants de 16 mm et chapes.</p> <p><i>La poche à fermeture à glissière au dos est conservée.</i></p> <p>*Les points non indiqués sont laissés à l'appréciation du candidat.</p>

* Attention : les dimensions correspondent aux lignes du produit fini.

Dessin du gabarit net du dos de l'ancien modèle (échelle réduite), pour information.



MATÉRIEL À DISPOSITION

Pour la première partie de l'épreuve

Matériels, et matières d'œuvre :

- un poste de travail, plaque de coupe ;
- carton gris, colle néoprène, viledon, cuirs pour extérieur, doublure, renforts divers ;
- machine à refendre, machine à parer, machine à coudre canon (avec canette et fil), coupe bande, etc. ;
- un poste informatique équipé des suites bureautiques LibreOffice 5.0 et Microsoft Office 2010, accès Internet...), des logiciels LECTRA - Modaris, Kaledo et Vigiprint ou Justprint, traceur, imprimante... ;
- sur clé USB, le fichier contenant le référentiel et le fichier du patron plan.

Accessoires disponibles :

Dés ouvrant de 16 mm, top magnétique.

Pour la deuxième et troisième partie de l'épreuve :

- un poste informatique équipé des logiciels de CAO, d'une suite bureautique (traitement texte, tableur, diaporama, accès Internet...), sur lequel est mis à disposition le référentiel « baccalauréat professionnel métiers du cuir » ;
- un vidéoprojecteur ;
- la clé USB contenant le travail réalisé.

Rapport du jury de l'épreuve de « mise en situation professionnelle » – options Vêtements et Maroquinerie

1. Présentation de l'épreuve

Option Vêtements

L'épreuve de mise en situation professionnelle a pour objectif principal de préparer une exploitation pédagogique directement liée aux activités pratiques. Pour cette session, elle s'appuie sur le développement d'un produit du secteur des métiers de la mode – vêtement (voir exemple de sujet dans le présent rapport).

Dans la première partie, le travail consiste à décoder le cahier des charges, à concevoir à l'aide d'un logiciel de CAO et à réaliser une partie d'un prototype. Durant cette partie, les examinateurs évaluent la démarche méthodologique et l'analyse critique que le candidat porte sur son travail. Ils sont également amenés à évaluer le lien entre les activités pratiques développées et la proposition d'exploitation pédagogique envisagée.

Dans la seconde partie, le candidat prépare une séquence de formation en rapport avec les compétences précisées dans l'énoncé et le niveau de formation imposé.

L'épreuve se termine par un exposé durant lequel le candidat développe le lien qu'il fait entre les activités pratiques et la proposition pédagogique, puis il présente la séquence et développe une séance. À la fin de cette présentation, un entretien permet au jury d'apprécier et d'évaluer les aptitudes du candidat à la communication, à l'expression orale, à l'analyse et à la synthèse. Il permet de vérifier les connaissances du candidat sur les contenus d'enseignement, les stratégies pédagogiques, les évaluations et l'organisation des enseignements pouvant être mise en place dans l'établissement (travail en équipe disciplinaire, responsabilité de classe) ainsi que sur le cadre institutionnel et réglementaire.

Option Maroquinerie

L'épreuve de mise en situation professionnelle a pour objectif principal de préparer une exploitation pédagogique directement liée aux activités pratiques. Pour cette session, elle s'appuie sur une modification d'un produit du secteur des métiers du cuir option maroquinerie (voir exemple de sujet dans le présent rapport).

Dans la première partie, le travail consiste à décoder le cahier des charges puis construire les gabarits du produit manuellement et en CAO. Le candidat doit ensuite réaliser une maquette simplifiée du produit puis étudier et réaliser les essais techniques utiles permettant la préparation du produit. Durant cette partie, les examinateurs évaluent la démarche méthodologique et l'analyse critique que le candidat porte sur son travail. Ils seront également amenés à évaluer le lien entre les activités pratiques développées et la proposition d'exploitation pédagogique envisagée.

Dans la seconde partie, le candidat prépare une séquence de formation en rapport avec les compétences précisées dans l'énoncé, le niveau de formation imposé et la présentation orale devant le jury.

L'épreuve se termine par un exposé dans lequel le candidat expose le lien qu'il fait entre les activités pratiques et la proposition pédagogique, puis il présente la séquence et développe une séance. Cet entretien permet au jury d'apprécier et d'évaluer les aptitudes du candidat à la communication, à l'expression orale, à l'analyse et à la synthèse. Il permet de vérifier les connaissances du candidat sur les contenus d'enseignement, les stratégies, les évaluations et l'organisation des enseignements pouvant être mise en place dans l'établissement (travail en équipe disciplinaire, responsabilité de classe) ainsi que sur le cadre institutionnel et réglementaire.

2. Analyse globale des résultats

Option Vêtements

Les prestations des candidats sont hétérogènes, tant dans la transformation et la réalisation du produit, que dans la préparation de l'organisation pédagogique et la présentation orale. La gestion du temps est difficilement maîtrisée, en particulier durant la première partie de l'épreuve.

Dans la première partie de l'épreuve, les examinateurs constatent que certains candidats ne maîtrisent pas ou peu l'utilisation d'un logiciel de CAO. Cependant, les candidats ont proposé une mise au point du produit cohérente au regard du cahier des charges. Mais, ils ont passé beaucoup de temps sur cette activité au détriment de la coupe et de la fabrication du produit.

Pour la partie orale de l'épreuve, le jury constate que les candidats ont du mal à se projeter dans la présentation et l'entretien. Le lien entre les activités pratiques menées et la séquence pédagogique demandée n'est pas présenté ou mal exploité. Certains candidats restent centrés sur le produit, en occultant la dimension pédagogique de l'acquisition des compétences. L'exploitation pédagogique ne doit pas se faire par une entrée produit, mais par le choix des objectifs visés pour la séquence et les séances.

Option Maroquinerie (un candidat)

Pour la partie pratique

Le candidat a démontré des compétences professionnelles malgré quelques erreurs de conception et de réalisation. Il semble maîtriser les matériels et procédés de fabrication. Il a su aller à l'essentiel en traitant le sujet, mais certains détails ont été bâclés par « manque de temps pour bien faire ».

Pour la partie pédagogique :

Le candidat propose une séquence peu originale en reprenant le sujet. La pratique pédagogique proposée est peu détaillée et peu argumentée.

3. Commentaires et recommandations à l'attention des futurs candidats

Option Vêtements

L'analyse du sujet

Le jury constate que les candidats se sont appropriés la problématique proposée ce qui a permis de traiter correctement le sujet.

Les techniques de conception

Les méthodes de mise au point du patron et du patronnage industriel d'un modèle nécessitent une démarche structurée et claire. Les étapes du travail réalisé doivent être contrôlées. Le travail sur un modèle industrialisé permet de modifier seulement les éléments à exploiter de façon optimale.

Les techniques de réalisation

Les candidats n'ont pas toujours apporté la preuve d'une maîtrise et d'un savoir-faire liés à la connaissance des notions fondamentales des processus de réalisation.

Le placement doit être étudié avec les logiciels mis à disposition. Le candidat doit tenir compte des métrages donnés en début d'épreuve et utiliser le placement réalisé pour procéder à la coupe.

La partie pédagogique

La prestation des candidats donne à penser qu'ils ne se sont pas toujours préparés pour la partie pédagogique de l'épreuve et l'ont sous-estimée. Les compétences énoncées dans le sujet pour élaborer la proposition pédagogique ne sont pas toujours respectées. Les candidats ne construisent pas une séquence pédagogique montrant l'articulation des séances entre elles car une confusion persiste dans leur esprit entre séquence et séances pédagogiques. De ce fait, les objectifs de formation ne sont pas identifiés correctement.

La réflexion pédagogique commencée lors de l'activité pratique n'est pas présentée. Ce manque de lien entre les deux parties de l'épreuve empêche le jury d'apprécier la pertinence du choix pédagogique fait par le candidat. Les stratégies pédagogiques que l'enseignant doit développer, demandent une formalisation réfléchie. L'élaboration de la séquence, précisant le nombre de séances et leurs contenus, doit être structurée et ordonnée. Le positionnement et la durée de la séquence doivent être précisés. L'enchaînement des séances doit être clair et argumenté. La séance détaillée doit laisser apparaître un objectif défini. Les activités proposées aux élèves, les compétences à atteindre, les savoirs technologiques doivent être présentés ainsi que l'identification des prérequis. Il ne s'agit pas de présenter une suite de documents pédagogiques tels qu'une fiche de déroulement de séance ou une fiche contrat-élève, mais le déroulé complet de cette séance avec la mise en cohérence des compétences visées. Le candidat doit également développer l'organisation des activités proposées aux élèves ainsi que celle de la classe et/ou du groupe. Les synthèses de la séquence et de la séance, les remédiations envisagées et les évaluations prévues doivent être précisées.

Les candidats confondent souvent synthèse de fin de séquence, qui permet de structurer les connaissances nouvelles, et bilan des ressentis des élèves après les activités.

La présentation orale

Les candidats doivent envisager un plan afin de structurer leur présentation. Une argumentation étayée est attendue, ce qui n'est pas toujours le cas. La présentation de la partie pédagogique reste souvent trop superficielle et succincte. Lors de l'entretien, certains candidats ne rebondissent pas sur les questions posées par les membres du jury pour valoriser leur prestation et restent sur une posture peu ouverte à l'échange.

Le cadre institutionnel et le cadre réglementaire d'un lycée professionnel sont souvent méconnus. Les candidats se retrouvent donc en difficulté pour échanger avec le jury.

Options Maroquinerie

L'analyse du sujet

Le jury a précisé au candidat l'attention qu'il convient d'apporter à la lecture du sujet, afin d'avoir une bonne connaissance des indications précisées dans le cahier des charges, en surlignant si besoin les demandes et points importants.

Les techniques de conception

Les méthodes de mise au point des gabarits doivent respecter les données du cahier des charges, les gabarits ne peuvent être approximatifs.

La conception en CAO doit tendre vers l'usage de logiciels professionnels adaptés. Le jury connaît la problématique du manque de standard dans ce domaine.

Les techniques de réalisation

Si le candidat a démontré des compétences, il doit rester modeste au regard de la qualité des résultats obtenus, mais aussi de la diversité des produits existants et du niveau technique élevé exigé par les entreprises du secteur du luxe. Il est toujours nécessaire de garder un sens critique sur ses pratiques et aussi utile de savoir se remettre en question pour évoluer.

La maquette doit être « présentable ». Les essais techniques doivent représenter l'ensemble des montages du produit, ils doivent être accompagnés de notes car ils servent de base de réflexion pour la préparation des éléments du produit.

La partie pédagogique

La confusion entre séquence et séance persiste ; il convient de veiller à traiter une compétence, citée dans le sujet proposé, à faire acquérir et non reprendre le sujet comme séquence.

4. Conclusion

Cette épreuve ne peut pas être improvisée. Le jury conseille aux futurs candidats de la préparer dès l'inscription au concours. Il est important de réfléchir à la didactique des enseignements à transmettre afin de faire acquérir aux élèves les compétences déclinées dans les référentiels du baccalauréat professionnel métiers de la mode – vêtements et métiers du cuir option maroquinerie.

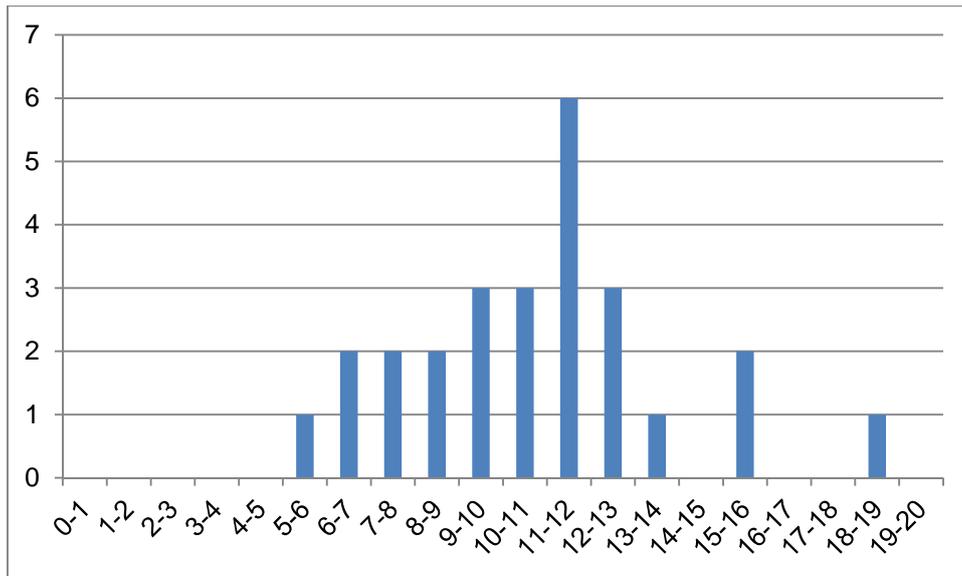
Il est conseillé d'entrer en relation avec une équipe pédagogique d'un lycée professionnel pour obtenir des informations aidant à la compréhension de l'élaboration de séquences pédagogiques. Cette démarche permet également de s'informer sur l'organisation de la formation en baccalauréat professionnel et sur le fonctionnement d'un établissement scolaire et de l'institution.

La mission d'enseignant en lycée professionnel ne se limite pas à la transmission de connaissances techniques et technologiques au travers d'activités pratiques. Les candidats doivent montrer leur capacité à appréhender la dimension éducative de leur futur métier d'enseignant (gestion de classe, manière de servir, respect des règlements...).

5. Résultats

26 candidats, dont 1 pour l'option maroquinerie, ont été évalués pour cette épreuve du CAPLP, la moyenne des notes obtenues est de 10,7 avec :

- 18,4 comme meilleure note ;
- 5,8 comme note la plus basse.



Rapport du jury de l'épreuve « d'entretien à partir d'un dossier »

1. Présentation de l'épreuve

Le jury rappelle l'évolution des textes réglementaires concernant cette épreuve (JORF du 1^{er} juin 2016). Cette épreuve doit prendre appui sur un dossier réalisé par le candidat **à partir d'un support technique issu de l'entreprise et non pas réalisé ou acheté par le candidat**. De plus, celui-ci devra être en adéquation avec une séquence pédagogique du niveau baccalauréat professionnel.

Cette épreuve doit permettre de valoriser les expériences et/ou les réflexions du candidat sur les objectifs, les contenus et les méthodes susceptibles d'être appliquées à la discipline.

Cette épreuve a pour but :

- de transférer des ressources et des compétences technologiques et professionnelles des entreprises vers l'Éducation nationale ;
- d'apprécier, pour la discipline ou la spécialité, la connaissance que le candidat a de l'évolution de celle-ci, de ses enjeux dans la société, de ses applications, de la situation vis-à-vis des autres disciplines ;
- de vérifier les aptitudes à l'expression orale et à la communication en utilisant les outils numériques.

Un poste informatique et un vidéo projecteur sont à la disposition du candidat pendant toute la durée de l'épreuve.

2. Analyse globale de la session

Comme lors des sessions dernières, les prestations des candidats ont été très hétérogènes tant sur la rédaction du dossier que sur l'exposé oral. Certains candidats ont pu démontrer de façon remarquable qu'ils étaient capables de choisir un support technique caractéristique des problématiques industrielles et proposant des solutions technologiques actuelles et innovantes, ou pour l'option maroquinerie en rapport avec le métier. La majorité des candidats a montré une bonne gestion du temps de présentation prévu dans la définition de l'épreuve. Une connaissance insuffisante des référentiels de formation ainsi que du système éducatif n'a pas permis à certains candidats de répondre aux attentes du jury.

3. Commentaires et recommandations à l'attention des futurs candidats

3.1. Présentation du dossier

Le candidat doit, en trente minutes au maximum, soutenir son dossier en faisant ressortir les points importants de chacune des deux parties (technique et pédagogique) sous une forme synthétique. L'exposé doit s'appuyer sur le contenu du dossier.

Il est rappelé aux candidats que le jury prend connaissance des dossiers avant l'épreuve et s'assure, lors de l'entretien, de l'authenticité de leur contenu. Le jury tient à rappeler aux futurs candidats que :

- la remise d'un second dossier ou partie technique et/ou pédagogique en rapport avec l'exposé ne peut pas être acceptée ;

- les supports matériels (produits, échantillons, maquettes didactiques, etc.) apportés par les candidats ne sont pas autorisés durant l'épreuve. S'ils existent, ces éléments pourront être mis en valeur à travers les documents présentés ;
- que le jury n'intervient pas lors de l'exposé oral du candidat.

La partie technique permet au candidat de mettre en évidence:

- les raisons qui justifient le choix du thème ;
- la documentation technique rassemblée ;
- la problématique industrielle retenue.

La partie pédagogique permet au candidat de démontrer qu'il est capable :

- de repérer des séquences pédagogiques pouvant être développées à partir d'une problématique identifiée et d'un référentiel de diplôme ;
- de situer ces séquences dans un parcours de formation (des cartes heuristiques, schémas, synoptiques, etc. peuvent être utilisés) ;
- de définir la structure de la séquence choisie, en particulier le travail demandé aux élèves et les connaissances nouvelles apportées ainsi que la stratégie de leur évaluation ;
- d'adapter la documentation industrielle à des documents transmis aux élèves dans le cadre de la séquence ;
- d'intégrer la dimension civique dans son enseignement ;
- de montrer qu'ils ont réfléchi à la relation entre l'école et le milieu professionnel.

Cette partie pourra viser différents niveaux de formation professionnelle. Le candidat devra développer les axes directeurs d'une séquence (cours, TD, TP et synthèse) en relation avec la problématique identifiée dans la partie technique.

Pour cela le candidat doit :

- fixer les objectifs à atteindre en termes de compétences et de connaissances associées ;
- préciser les prérequis ;
- positionner la séquence pédagogique dans la progression annuelle ;
- proposer les démarches d'enseignement et une organisation de la classe ;
- prendre en compte la diversité des profils des élèves ;
- exploiter et adapter les documents techniques du dossier ;
- présenter les documents distribués aux élèves ;
- proposer une ou plusieurs démarches d'évaluation ainsi qu'une éventuelle remédiation.

Le jury a constaté et a apprécié, comme lors de la session 2016 :

- les supports techniques issus de l'entreprise qui ont permis de soulever une problématique industrielle réelle et ainsi présenter une exploitation pédagogique pertinente et motivante pour les élèves de baccalauréat professionnel ;
- l'utilisation des outils numériques actuels de communication ;
- que les candidats se soient informés, documentés sur des progressions pédagogiques existantes (disponibles en téléchargement notamment sur le site [www://eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr)), aient exploités les trames de sujets dans le cadre des épreuves d'admissibilité du CAPLP Génie industriel option matériaux souples. Cependant, le jury a regretté que certains candidats n'aient pas su utiliser, exploiter ces progressions afin de justifier leurs choix et, de ce fait, de les adapter en vue de proposer des situations pédagogiques cohérentes. La non appropriation de ces documents a entraîné une confusion entre centres d'intérêt/problématique/objectifs de séquence et éléments de produit travaillés.

Le jury a apprécié particulièrement lors de la session 2017 :

- l'esprit d'ouverture des candidats ;
- une attitude des candidats conforme aux attentes de l'institution ;
- que les candidats utilisent des représentations permettant de synthétiser des informations (carte heuristique, etc.) ;
- que l'approche interdisciplinaire ait été soulevée et parfois traitée ;
- une réelle gestion du temps de l'épreuve témoignant d'une préparation en amont ;
- que certains candidats aient proposé des pratiques pédagogiques innovantes introduisant notamment l'usage du numérique.

Le jury a regretté, comme lors de la session 2016 :

- l'absence de problématique lorsque le choix du produit n'est pas induit par une situation réelle d'entreprise ;
- que certains candidats n'aient pas soutenu leur dossier mais se soient limités à une projection de leur dossier ;
- le manque de développement scientifique et technique dans la partie technique ; le candidat ne doit pas se limiter à une description de produits d'entreprise, de matériaux ou de parcours professionnels ;
- l'absence de documents techniques réels (cahier des charges) au profit de documents collectés sur internet ou inventés ;
- l'incohérence des développements pédagogiques proposés au regard des possibilités du produit étudié ;
- le manque d'adéquation entre le support issu de l'entreprise et l'exploitation pédagogique proposée ;
- l'absence de synthèse permettant la structuration des connaissances et/ou méthodes à l'issue des activités pratiques proposées ;
- l'absence d'indications sur la provenance des documents techniques et pédagogiques lui permettant d'apprécier le travail personnel du candidat.

Le jury a regretté particulièrement pour la session 2017 :

- l'absence de conclusion des candidats en fin d'exposé permettant d'adopter une posture réflexive relatif au dossier présenté ;
- l'absence de documents élèves lui permettant ainsi d'apprécier la capacité du candidat à formaliser une séquence pédagogique aboutie ;
- que les candidats, ayant une expérience dans l'éducation nationale, en tant qu'enseignant aient restreint leur réflexion au contexte et à l'organisation de leur établissement ;
- que les candidats, ayant adapté pour les élèves des documents techniques issus de l'entreprise, ne les aient pas présentés dans leur dossier. Ceci aurait permis aux membres de jury d'apprécier leur travail personnel.

3.2. L'entretien

L'entretien permet au jury :

- de demander, éventuellement, la justification du support technique choisi au regard des attentes du concours de recrutement de professeur de lycée professionnel visé ;
- d'approfondir certains points de l'exposé et du dossier ;
- de demander la justification des solutions adoptées ;
- de faire préciser les exploitations pédagogiques possibles ;
- de mesurer les connaissances du candidat quant à la finalité et l'évolution de la discipline ;

- de vérifier que le candidat a une connaissance du contexte d'exercice d'un enseignant, de l'organisation d'un établissement scolaire du second degré et notamment d'un lycée professionnel.

Le jury apprécie la qualité des réponses traitant de la mobilisation de l'École pour les valeurs de la République. Cependant, le jury regrette, **comme pour la session 2016**, que les candidats n'aient pas suffisamment approfondi leurs connaissances concernant :

- les dispositifs prévus dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle (accompagnement personnalisé, enseignements généraux liés à la spécialité...);
- les périodes de formation en milieu professionnel (durée, objectifs, organisation, rôle de l'enseignant...);
- des modalités d'évaluation (ponctuel, CCF...);
- l'organisation des enseignements professionnels (horaires dédiés à la discipline, rôle des différents acteurs).

Nous conseillons aux candidats qui exercent en tant que contractuel de l'éducation nationale de ne pas se limiter aux organisations pédagogiques, aux choix de répartition horaires de leurs lieux d'exercice (relevant de l'autonomie des établissements publics d'enseignement) mais de prendre de la hauteur. Ce qui leur permettra ainsi une connaissance générale des dispositifs introduits par la rénovation de la voie professionnelle.

Le jury rappelle aux candidats qu'ils peuvent être sollicités sur l'éthique et la responsabilité du futur professeur ainsi que sur son action dans un cadre institutionnel.

Sur ce point qui ne constitue pas l'essentiel de l'entretien, le jury conseille aux futurs candidats :

- de se familiariser avec le site du Ministère de l'Éducation nationale ;
- d'avoir une connaissance approfondie des droits et des devoirs d'un fonctionnaire de l'Éducation nationale ;
- de s'informer et d'approfondir « les compétences professionnelles des maîtres » (arrêté du 1^{er} juillet 2013 publié au JORF du 18 juillet 2013 et au BOEN du 25 juillet 2013) ;
- de s'informer sur la dimension éducative qui fait partie intégrante des missions du professeur de lycée professionnel, définie dans les textes publiés par le ministère de l'éducation nationale et dans le code de l'éducation ;
- de se référer aux textes de référence et réglementaires en vigueur dont notamment les textes relatifs à la rénovation de la voie professionnelle (BOEN spécial du 19 février 2009 – loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école, réussir son entrée en lycée professionnel circulaire n°2016-055 du 29 mars 2016 – organisation et accompagnement des périodes de formation en milieu professionnel circulaire n°2016-053 du 29 mars 2016).

4. Commentaires et recommandations à l'attention des futurs candidats de l'option Maroquinerie

4.1. Présentation de la partie technique

La soutenance d'une épreuve comme celle-ci nécessite le choix d'une technologie, ou d'un processus pertinent suffisamment étoffé pour permettre une exploitation pédagogique cohérente. La partie technique doit permettre de démontrer le professionnalisme du candidat en décrivant dans le détail, la technique employée.

4.2. Partie pédagogique

L'exploitation pédagogique ne se limite pas à l'organisation des compétences. Elle nécessite de situer les séquences dans un plan de formation cohérent. De plus, la séquence proposée doit être adaptée aux élèves du niveau proposé.

Il est important de bien expliquer la stratégie pédagogique mise en œuvre et de présenter des documents pour les élèves bien structurés, mettant en évidence le (ou les) objectifs, le travail demandé, les ressources disponibles et également des documents bien référencés (des en-têtes et pieds de page ; une pagination).

Le jury tient à préciser que la séance proposée ne doit pas viser un nombre trop important de compétences à acquérir, surtout en classe de seconde et de première. Il est également indispensable de proposer une évaluation.

Enfin la présentation du dossier nécessite l'emploi d'outils numériques pertinents.

Le jury a constaté que :

- les supports issus de l'entreprise ne sont pas suffisamment étoffés ;
- l'exploitation pédagogique n'est pas suffisamment développée ;
- les documents d'accompagnement sont mal rédigés (pas de travail demandé, pas de pagination, les ressources pour l'élève inexistantes ou inadaptées) ;
- les stratégies pédagogiques ne sont pas énoncées ;
- que le numérique n'est pas utilisé ;
- le manque de développement scientifique et technique dans la partie technique ; le candidat ne doit pas se limiter à une description de produits d'entreprise, de matériaux ou de parcours professionnels ;
- l'absence de fiche d'évaluation ;
- l'absence de synthèse permettant la structuration des connaissances et/ou méthodes à l'issue des activités pratiques proposées ; l'absence de documents élèves lui permettant ainsi d'apprécier la capacité du candidat à formaliser une séquence pédagogique aboutie ;
- une communication sans support visuel ;
- l'approche interdisciplinaire n'a pas été évoquée.

5. Conclusion

Selon leur parcours professionnel, le jury conseille aux candidats :

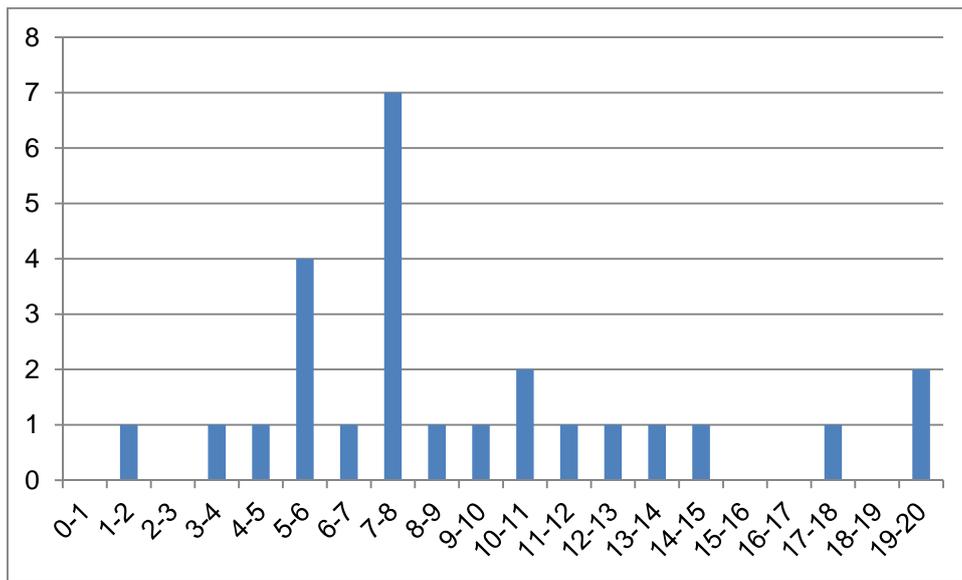
- d'anticiper les résultats de l'admissibilité et par conséquent, de préparer le dossier dès leur inscription au concours ;
- de se projeter davantage dans l'individualisation du parcours de l'élève ;
- d'approfondir ou d'actualiser leur connaissance du système éducatif ;
- de se rapprocher d'une équipe pédagogique d'un lycée professionnel afin de l'accompagner dans la construction et la rédaction de séquences pédagogiques structurées et conformes aux attentes des référentiels du baccalauréat professionnel métiers de la mode – vêtement et du baccalauréat professionnel métiers du cuir option maroquinerie.

5. Résultats

26 candidats, dont 1 pour l'option maroquinerie, ont été évalués pour cette épreuve du CAPLP, la moyenne des notes obtenues est de 8,9 avec :

- 20 comme meilleure note ;

- 1,5 comme note la plus basse.



Rapport sur la transmission des valeurs et principes de la République

Lors des épreuves d'admission, le jury évalue la capacité du candidat à agir en agent du service public d'éducation, en vérifiant qu'il intègre dans l'organisation de son enseignement :

- la conception des apprentissages des élèves en fonction de leurs besoins personnels ;
- la prise en compte de la diversité des conditions d'exercice du métier et la connaissance réfléchie des contextes associés ;
- le fonctionnement des différentes entités éducatives existant au sein de la société et d'un EPLE (institution scolaire, établissement, classe, équipe éducative...) ;
- les valeurs portées par l'Éducation nationale, dont celles de la République.

Le candidat doit prendre en compte ces exigences dans la conception des séquences pédagogiques présentées au jury. Il s'agit de faire acquérir, à l'élève, des compétences alliant des connaissances scientifiques et technologiques et des savoir-faire associés, mais également d'installer des comportements responsables et respectueux des valeurs républicaines.

Cet objectif exigeant induit une posture réflexive du candidat lors de la préparation et de la présentation d'une séquence pédagogique. En particulier, les stratégies pédagogiques proposées devront permettre d'atteindre l'objectif de formation visé dans le cadre de « l'école inclusive ». Il est indispensable de donner du sens aux enseignements en ne les déconnectant pas d'un contexte sociétal identifiable. Cela doit contribuer à convaincre les élèves du bien-fondé des valeurs républicaines et à se les approprier.

L'éducation aux valeurs républicaines doit conduire à adopter des démarches pédagogiques spécifiques, variées et adaptées. Il s'agit en particulier de doter chaque futur citoyen d'une culture faisant de lui un acteur éclairé et responsable de l'usage des technologies et des enjeux éthiques associés. À dessein, il est nécessaire de lui faire acquérir des comportements fondateurs de sa réussite personnelle et de le conduire à penser et construire son rapport au monde. Les modalités pédagogiques, déployées dans l'enseignement professionnel, sont nombreuses et sont autant d'opportunités offertes à l'enseignant pour apprendre aux élèves :

- à travailler en équipe et coopérer à la réussite d'un projet ;
- à assumer une responsabilité individuelle et collective ;
- à travailler en groupe à l'émergence et à la sélection d'idées issues d'un débat et donc favoriser le respect de l'altérité ;
- à développer des compétences relationnelles en lui permettant de savoir communiquer une idée personnelle ou porter la parole d'un groupe ;
- à comprendre les références et besoins divers qui ont conduit à la création d'objets ou de systèmes à partir de l'analyse des « modes », des normes, des lois... ;
- à différencier, par le déploiement de démarches rigoureuses, ce qui relève des sciences et de la connaissance de ce qui relève des opinions et des croyances ;
- à observer les faits et situations divers suivant une approche systémique et rationnelle ;
- à adopter un positionnement citoyen assumé au sein de la société en ayant une connaissance approfondie de ses enjeux au sens du développement durable. L'impact environnemental, les coûts énergétiques, de transformation et de transport, la durée de vie des produits et leur recyclage, sont des marqueurs associés à privilégier ;
- à réfléchir collectivement à son environnement, aux usages sociaux des objets et aux conséquences induites ;

- à comprendre les enjeux sociétaux liés au respect de l'égalité républicaine entre hommes et femmes ;
- ...

Ces différentes approches permettent d'évaluer la posture du candidat par rapport au besoin de transmettre les valeurs et les principes de la République à l'école. La dimension civique de l'enseignement doit être explicite.

Pour prendre en compte cette dimension du métier d'enseignant dans la conception de séquences pédagogiques, les candidats peuvent s'appuyer sur différents textes réglementaires et ressources pédagogiques disponibles :

- le référentiel de compétences des métiers de l'éducation et du professorat (BOEN n°30 du 25 juillet 2013) ;
- les programmes d'enseignement moral et civique ;
- le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- l'instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018 (NOR : MENE1501684C, circulaire n°2015-018 du 4-2-2015, MENESR – DGESCO) ;
- le parcours Avenir (NOR : MENE1514295A, arrêté du 1-7-2015 – JORF du 7-7-2015, MENESR - DGESCO A1-4) ;
- la banque de ressources « Pour une pédagogie de la laïcité à l'école » - Abdennour Bidar - la documentation française 2012 ;
- les ressources numériques en ligne du réseau de création et d'accompagnement pédagogiques CANOPÉ – éducation et société ;
- les ressources du portail national des professionnels de l'éducation – Éduscol – établissements et vie scolaire.